

Séance du mardi 26 septembre 2017

Président : Bernard GEVREY

Présents : M. FAIVRE Laurent, M. BRIOTET Alexis, M. BERGERET Jean-Marc, M. TEMPLE-BOYER Christophe, M. GEVREY Simon, Mme COUTURIER Isabelle, M. SALIGNON Jean-Paul, Mme MARLOT Rebécca, M. BENEDETTI Laurent

Absent (s) excusé (s) :

-M. TASSIN Xavier excusé

-M. PATIN Laurent, excusé

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 8 août 2017.

Mme COUTURIER Isabelle est nommée secrétaire de séance.

📌 Point sur les travaux :

- Les travaux de réfection de voirie Chemin de Champéfroy, Chemin de la Ringole et Chemin de Eglantines sont terminés.
- Réfection voirie lotissement du Moulin : plusieurs devis sont à l'étude.
- Remplacement des radiateurs salle du Lavoir
- Commande de 2 miroirs place de l'Ouche
- En cours : remplacement des batteries du radar côté cimetière

📌 Devis accessibilité salle des fêtes :

Le Maire présente au Conseil municipal trois devis concernant les travaux accessibilité salle des fêtes (modification WC handicapé et création WC dames).

- Modification sanitaires pour création d'une toilette PMR : entreprise COOP'EN BAT pour un montant de 4931.45 € HT
- Rénovation peinture, revêtement sols : entreprise 3D Décoration pour un montant de 4720.41 € HT
- Plan de travaux et registre : entreprise AJ2C GLOBE EXPERT, pour un montant de 1560 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité accepte ces trois devis et charge le Maire de signer tous documents se rapportant à ces dossiers.

📌 Carte communale :

Le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ne sera pas porteuse du projet (groupement de commandes), car la réalisation d'un PLH (Plan Local Habitation) a été refusée.

Par conséquent il appartiendra à la commune :

- soit d'élaborer elle-même la carte communale
- soit de désigner une commune intéressée qui pilotera le groupement de commandes

📌 RIFSEEP :

Parution de l'arrêté du 16 juin 2017 permettant l'application du RIFSEEP aux Adjointes Techniques.

📌 Location salle des fêtes :

A partir du 1^{er} octobre 2017 :

M. le Maire propose de nouvelles dispositions sur la location salle des Fêtes :

Tarifs réunion ou apéritif (Personnes et Associations extérieures à Varanges) 150 € + charges

Les autres tarifs restant inchangés.

En outre, les réservations locations salle des fêtes se feront désormais à partir du 1^{er} février de l'année en cours pour l'année suivante. Les Associations de Varanges établiront donc leurs plannings en janvier de l'année en cours pour l'année suivante.

Le Conseil municipal ; après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces nouvelles dispositions et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

📌 Qualité de l'air intérieur dans les ERP :

Etablissement d'un groupement de commande par l'intermédiaire de la Mairie de Genlis (échéance du 01/01/2018 pour le contrôle dans les écoles maternelles)

📌 Affaires et questions diverses :

- M. le Maire présente le compte-rendu du Syndicat de l'Ouche au Conseil municipal.
- Le Maire fait part au Conseil municipal du courrier de plusieurs administrés.
- Péricolaire : le Maire informe le conseil municipal que le sujet sera prochainement à l'ordre du jour du Conseil communautaire.

Manifestations :

- Cérémonie du 11 novembre 2017 11h 30 : rassemblement au cimetière, 11h 45 : dépôt de gerbe au monument, suivi d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes
- Repas des Aînés dimanche 5 novembre
- Bulletin municipal, réunion à prévoir avec la Commission Information
- Colis de Noël : distribution samedi 16 décembre
- Vœux du Maire 2018 à la salle des Fêtes de Varanges vendredi 12 janvier 2018
- M. TEMPLE-BOYER Christophe propose au Conseil municipal la création d'un petit marché municipal. Le Conseil municipal charge M. TEMPLE-BOYER de faire les démarches nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures